

Amélioration de la desserte du Bassin d'Arcachon Sud par l'axe A660/RN250

LANCEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

Le Préfet de Gironde a arrêté les dates de la concertation publique portant sur l'aménagement de l'A660 et de la RN250. Du 9 janvier au 3 février 2017, toute personne intéressée pourra prendre connaissance des différentes propositions d'aménagement de l'axe principal de desserte du Bassin d'Arcachon Sud ; ils auront aussi plusieurs possibilités de s'exprimer.

Un aménagement très attendu par le territoire

Les difficultés de circulation sur l'axe A660/RN250 et notamment les points de congestion sont bien connus dans les communes de Gujan-Mestras et de La Teste-de-Buch. Cette situation s'aggrave sous l'effet conjugué de la croissance démographique particulièrement dynamique et du développement économique que connaît le territoire.

L'aménagement de l'axe A660/RN250 fait partie des projets attendus aussi bien par les usagers que par les élus locaux. Ces derniers ont signé en octobre 2014 une convention de pilotage et de financement des études préalables à la DUP avec le Préfet de Région, représentant l'État, en qualité de maître d'ouvrage de l'infrastructure.

Sous la maîtrise d'ouvrage de l'Etat et en lien avec les élus de la COBAS (Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud), les premières études ont démontré la nécessité de remplacer les giratoires de Césarée et de la Hume (tous les deux sur la commune de Gujan-Mestras) par des échanges dénivelés. Le principe : séparer le trafic Est-Ouest du trafic Nord-Sud en construisant 2 passages supérieurs au-dessus de l'A660 et en réalisant des bretelles d'accès et de sortie.

Plus à l'Ouest, dans la commune de La Teste-de-Buch, deux aménagements doivent favoriser la fluidification du trafic :

- la mise à 2x2 voies de la section La Hume-Bisserié, dont le trafic supporté dépasse la capacité de la 2x1 voie actuelle,
- et le réaménagement du giratoire de Bisserié (par sa mise à 2x2 voies et par la création d'un shunt depuis le Sud vers l'A660-Est).

Une première étape de concertation du public

Au niveau des giratoires de Césarée et de la Hume, les participants à la concertation pourront comparer respectivement 3 et 4 variantes de carrefours dénivelés, parmi lesquelles figurent les variantes préférentielles du maître d'ouvrage, et formuler un avis ou des propositions. Le public pourra aussi s'exprimer sur le doublement de la RN250 entre la Hume et Bisserié.

Cette concertation se déroulera du 9 janvier au 3 février 2017.

Pour s'informer et pour participer, le public aura le choix entre plusieurs lieux et moyens :

- **Deux réunions publiques** se tiendront respectivement :

le 12 janvier 2017 à La Teste-de-Buch à 18h
au Théâtre Cravey (rue Gilbert Sore)

le 20 janvier 2017 à Gujan-Mestras à 18h
à la Maison des Associations (route des Bénévoles).

- **Dans les mairies** de Gujan-Mestras et de La Teste-de-Buch, ainsi qu'au siège de la COBAS à Arcachon, des panneaux d'information seront installés ; chacun pourra consulter le dossier de concertation et consigner ses questions et remarques **sur un registre**.
- **En ligne**, le site Internet de la DREAL en Nouvelle-Aquitaine donne accès à l'ensemble des documents et à un registre de concertation dématérialisé. Son adresse : www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr. Il est également possible de s'exprimer par e-mail en envoyant ses contributions à concertation-a660-rn250.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr.

La concertation continue jusqu'à l'enquête publique prévue début 2018

Quelques semaines après la clôture de la concertation, l'État publiera un bilan puis choisira, au regard des études et des contributions du public, les solutions qui seront poursuivies en vue de l'élaboration du dossier d'enquête publique.

La concertation ne s'arrêtera pas pour autant. L'enquête publique constituera un nouveau temps d'échange avec le public. Les travaux pourraient alors commencer en début d'année 2019 pour une mise en service en 2022.

Site Internet de la DREAL en Nouvelle Aquitaine :
www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr.

Adresse e-mail du projet : concertation-a660-rn250.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr.